

Autoschleuse Tauernbahn

Böckstein – Mallnitz-Obervellach
valable à partir du 15 décembre 2019



Point d'embarquement Mallnitz:

46°58'49.9"N 13°10'35.8"E

Point d'embarquement Böckstein:

47°04'54.2"N 13°07'45.6"E

CONDITIONS DE TRANSPORT ET RÈGLEMENTS DE SÉCURITÉ

L'ÖBB vous souhaite la bienvenue à bord du train de navette Tauernschleuse. Pendant le trajet, les voyageurs et animaux ne doivent pas rester dans les véhicules pour des raisons de sécurité. Vos co-passagers sont priés de quitter votre véhicule avant l'embarquement et de s'installer dans la voiture voyageurs garée au quai n°1. Pendant l'embarquement du véhicule à bord du train, seul le conducteur reste à bord de son véhicule qu'il devra quitter après l'embarquement pour rejoindre la voiture voyageurs.

Ne sont pas admis au transport :

- les marchandises dangereuses RID/ADR
- les véhicules de plus de 25 tonnes
- les véhicules dont la longueur totale est supérieure à 12,5 mètres

Ne sont transportés que sur demande :

- les autocars (2 essieux)
- les groupes de motocyclistes

Contrôle de sécurité à effectuer avant l'embarquement :

- Mon véhicule est conforme à la loi sur les véhicules à moteur
- Les véhicules à gaz doivent être déclarés au guichet.
- Les conteneurs de gaz doivent être transportés verrouillés
- La hauteur maximale du véhicule est de 3,60 m
- La largeur maximale du véhicule est de 2,50 m
- La masse totale est inférieure à 25 tonnes
- Je ne transporte pas de marchandises dangereuses (RID)
- L'antenne ne dépasse pas le gabarit du véhicule
- Les vitres latérales et le toit ouvrant sont fermés et verrouillés
- Le pare-brise, les jalousies de la lunette arrière etc. sont bien protégés contre l'endommagement et la perte

Consignes de sécurité à respecter lors de l'embarquement du véhicule sur le wagon porte-autos :

- Stationnez votre véhicule sur le wagon porte-autos en suivant les instructions fournies par les agents de chargement
- Durant le stationnement du véhicule de transport, aucun carburant ne peut être prélevé ni ajouté
- Il est interdit d'effectuer quelque manipulation que ce soit avec un feu ouvert ainsi que de fumer
- Pour les motos et les véhicules à gaz, fermer le robinet du réservoir du carburant
- Coupez tous les consommateurs électriques (lumières, chauffage auxiliaire...) de votre véhicule
- Passez la première vitesse
- Si votre véhicule est doté d'une boîte automatique, passez en position d'arrêt «P»
- Tirez le frein à main
- Retirez la clé de contact

Patientez jusqu'à ce que le personnel de chargement vous demande de quitter votre véhicule :

- Attention en descendant – danger de dérapage
- Verrouillez les portes et le coffre avant de partir
- Montez dans la voiture voyageurs garée au quai n°1

Nous vous indiquons que les dispositions relatives à l'acheminement ferroviaire et aux droits des passagers ainsi que les prescriptions de la protection ferroviaire ainsi que les Conditions Générales de Vente de la société ÖBB-Personenverkehr AG sont applicables.